

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 93 (1966)
Heft: 9-10

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la Fête des Vignerons de 1905, le laboureur, en chantant, disait à ses bœufs de tracer un sillon bien droit, faute de quoi ils recevraient un coup de fouet :

Au bin vo z'ai 'n'ècourdjatâye !

Nos patois ignorent le mot « fouet ». Ils disent, selon les régions, ècourdja, ècourdza, ècourdzè, ècordja, ècordje, ècouerdje.

Outre ècourdjatâye — coup de fouet — déjà nommé, ècourdza a donné un second dérivé, le verbe ècourdzî, faire claquer son fouet. On trouve dans le Glossaire du patois de Blonay de Mme Odin, cet exemple : Sâ dza bin ècourdzî, il sait déjà bien faire claquer son fouet.

Comme les patois, l'ancien français ignorait le mot « fouet ». Il disait *escourgée, escorgée, escorgiée*, etc., terme dont la parenté, voire l'identité entre lui et *ècourdza, ècordje*, etc., saute aux yeux.

Qu'est-il donc arrivé pour que ce vieux mot ait presque entièrement disparu ? Seuls certains dictionnaires le mentionnent encore, mais pratiquement personne ne l'emploie plus.

C'est qu'un nouveau venu, « fouet » (dérivé de *fou*, hêtre, signifiant d'abord petit hêtre, puis baguette de hêtre (pour fustiger), et, par extension fouet) a eu plus de chance qu'*escourgée*, lui a été préféré et l'a peu à peu éliminée.

Cette survivance dans les patois de mots français défunts ou moribonds vient, une fois de plus, corroborer cette remarque de Ferdinand Brunot : « Les dialectes conservent tous, à toutes les époques, des mots disparus du français propre. »

Je te fous une *écosse* ! C'est en ces termes peu parlementaires que, gamins,

nous menacions un camarade de lui flanquer une volée de coups. Mais ce sens-là du mot *écosse* (en patois *écosa*) n'en est pas la signification première.

Primitivement, le mot *écosa* désignait la quantité de blé battue en une fois au moyen du fléau ; il signifia ensuite volée de coups de fléau, et enfin volée de coups en général.

En vieux français, on disait *escosse* ou *escousse* (l's de la première syllabe cessa très tôt de se prononcer). Mais, si ces termes sont étonnamment semblables à celui du patois, les acceptions diffèrent assez nettement. En ancien français, *escosse* avait plusieurs sens : 1° secousse ; 2° élan ; 3° choc, rencontre ; 4° rescousse, délivrance. On le voit, aucune de ces significations n'est identique à celles du patois *écosa*. Il semble cependant que l'on puisse établir un rapport entre les « secousses » et les « chocs » d'une part et les « coups de fléau » d'autre part, sans que cela paraisse trop tiré par les cheveux.